

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 23 MAI 2019 • PARIS



DIGITAL

Juristes, ce que l'on attend de vous en 2019



Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr



Johanne COUTIER

Directeur Adjoint
Département Droit des Affaires
Fiscalité - Banque - Assurance

Face à des directions juridiques questionnées au quotidien sur les enjeux juridiques de la transformation digitale, il nous est apparu indispensable de vous proposer **un rendez-vous annuel pour maîtriser toute l'actualité de l'année et les dernières pratiques du droit numérique.**

Que l'on parle de **l'ordonnance du 12 décembre 2018 qui a réformé en profondeur la loi informatique et libertés** ou du **décret du 10 décembre 2018 sur le processus d'anonymisation** pour ne citer que les derniers textes, il est nécessaire de faire un état des lieux des nouveaux textes et des nouvelles pratiques légales en matière **de traitement des données, d'impact et d'analyse des premiers retours du RGPD, de contrats IT, de Cloud** notamment.

Comment négocier et rédiger les points sensibles de vos projets digitaux désormais ?

Chaque thème sera traité par un spécialiste du sujet, que l'on parle de RGPD, de Cloud, de Web ou encore de e-réputation, vous bénéficierez des conseils de praticiens et experts et vous aurez la chance de pouvoir échanger vos bonnes pratiques entre pairs au cours de la journée.

POUR QUI ?

- Directeurs juridiques, juristes et leurs collaborateurs
- Responsables des systèmes d'information
- Avocats, notaires et conseils

POURQUOI ?

- Maîtriser **les nouveaux textes** qui vont venir impacter fortement le cadre juridique du digital
- Prioriser les enjeux légaux en matière **de base de données, de RGPD et de projets informatiques**
- Identifier et rédiger **les nouvelles clauses et mentions légales obligatoires** dans vos contrats digitaux
- **Cloud Act, web, e-réputation, objets connectés et IA** : quels seront les points sur lesquels vous devrez vous montrer vigilant ?

COMMENT ?

- Les exposés de présentation, illustrés par des exemples pratiques, sont traités **par des intervenants reconnus**, spécialistes du droit des données, du RGPD, des contrats IT, du Cloud et de l'intelligence artificielle
- **Des échanges entre les intervenants et les participants** sont prévus à l'issue de chaque exposé
- **Une documentation détaillée** vous sera remise au début de la conférence pour un meilleur suivi des débats

LES ACQUIS

- Répondre à toutes les questions que vous vous posez sur **le cadre légal de vos activités digitales**
- **Maîtriser les dernières réformes**, comme l'ordonnance du 12 décembre 2018 réformant la loi informatique et libertés

Les acquis de cette conférence ne seront pas évalués

JOURNÉE ANIMÉE PAR :

Yaël Cohen-Hadria, Avocat Associée **MARVELL AVOCATS**

8h45 Accueil des participants

9h00

Maîtriser l'actualité du DIGITAL

- Faites le point sur les nouveaux textes : ordonnance du 12 décembre 2018 réformant la loi informatique et libertés et nouveaux décrets suivant la loi du 20 juin 2018, décret du 10 décembre 2018 sur le processus d'anonymisation, etc...
- Priorisez les enjeux du juriste en 2019 dans l'univers du digital

Yaël Cohen-Hadria

9h45

Savoir gérer les problématiques sur les bases de données

- Production de bases de données et enrichissement des bases : quels nouveaux droits et obligations ?
- Données propriétaires, données collectées, interconnexion des fichiers de données : que devez-vous savoir ?
- Que retenir des dernières décisions en matière de vol de données informatiques confidentielles ?
- Comment céder et/ou obtenir des droits de propriété intellectuelle dans ce cadre ?
- Peut-on extraire des bases de données libres d'accès et les réutiliser à des fins commerciales ?
- Quelle leçon retenir de la décision du TGI du 1^{er} septembre 2017 en matière d'extraction quantitative de BDD ?

Savoir rédiger des contrats IT ou d'externalisation de vos données

- Sécurité informatique : analysez les nouvelles sanctions de la CNIL
- Quelles conditions négocier auprès de votre prestataire de Cloud ?
- Quelles conditions prévoir dans la convention de niveau de service ou « SLA » (pour « Service Level Agreement ») ?
- Comment s'assurer de la localisation du stockage des données là où elles sont régulées ? De la sécurité des données ?
- Quand instaurer un système de malus ou de pénalités ?
- Quelles conditions financières intégrer ?

David Roche

Avocat à la Cour

ARAMIS

10h45 Café-Networking

11h00

Savoir gérer les données personnelles dans vos projets informatiques depuis le RGPD

- Quels sont les points clés du RGPD sur lesquels vous devez être particulièrement vigilants ?
- Quels premiers retours des nouvelles obligations imposées au responsable de traitement ? Preuve du respect du règlement, sécurité des données, PIA, Privacy by Design, notification de violation de données...
- Maîtrisez les nouvelles clauses apparues dans la pratique pour encadrer les nouvelles obligations imposées au sous-traitant (ex : clause d'audit)

Garance Mathias

Avocat à la Cour

MATHIAS AVOCATS

11h45

Savoir identifier les impacts du RGPD en Europe et dans le monde

- Cloud Act : dans quel cadre les autorités américaines peuvent-elles exiger des prestataires de services et opérateurs numériques américains qu'ils livrent les informations personnelles de leurs utilisateurs ?
 - Comment les utilisateurs peuvent-ils en être informés ?
 - Est-il encore possible d'imposer une limite pour les données qui ne sont pas accessibles sur le territoire américain ?
- Analysez les sanctions des différentes « CNIL » européennes
- Quel traitement des données personnelles en dehors de l'Europe ?

Yaël Cohen-Hadria

12h30 Déjeuner

14h00

Savoir accompagner la gestion d'un site web

- Quel degré d'informations obligatoires sur votre site web ? (Formulaire de collecte et gestion des cookies)
- Droit de rétractation, frais de livraison et autres informations obligatoires... : où en êtes-vous ?

- Les mentions légales, les CGV, les CGU : comment les rédiger depuis le RGPD et l'ordonnance du 12 décembre 2018 modifiant la loi Informatique et libertés ?
- Les contrats de market place

Céline Avignon

Avocat à la Cour

Directrice du département Publicité et Marketing électronique

LEXING ALAIN BENSOUSSAN AVOCATS

15h00

Savoir gérer l'e-réputation des entreprises face aux dérives des salariés

- Savoir encadrer en interne les pratiques des salariés
 - Charte et règlement intérieur
 - Clause dans le contrat de travail
 - Surveillance des salariés : quelles limites ? L'arrêt très attendu du 12 septembre 2018 règle-t-il toutes les interrogations concernant les notions de conversation publique ou privée ?
 - Savoir protéger la e-réputation de l'entreprise
 - Mettre en place une véritable stratégie juridique
 - Prévenir les risques de mise en cause
 - Maîtrisez le contenu des pages professionnelles des réseaux sociaux et gérez les avis et commentaires
 - Savoir anticiper les contentieux et maîtriser les processus d'urgence : éviter les abus tels que sanctionnés par la Cour de cassation dans une décision du 20 décembre 2017 concernant le régime probatoire

Julia Mohamed

Avocat à la Cour

MARVELL AVOCATS

16h15 Café-Networking

16h30

Savoir encadrer les risques juridiques liés aux objets connectés et mettre en place une étude d'impact (PIA)

- IA, objets et équipements connectés : quels enjeux juridiques ?
- Quelle responsabilité de l'entreprise ? Du fabricant de l'objet connecté ?
- Quel impact en matière de protection des données personnelles ? Faut-il toujours prévoir une analyse d'impact (PIA) et comment ?

Jérôme Deroulez

Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

CABINET DEROULEZ

17h30 Clôture de la journée

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation
35 rue du Louvre - 75002 Paris
Tél. : 01 85 53 27 12 - Fax : 01 44 09 22 22
infoclient@efe.fr - www.efe.fr

Renseignements programme

Posez vos questions à Johanne Coutier
Tél. : 01 85 53 27 11 • jcoutier@efe.fr

Participation (TVA 20 %)

1095 € HT

LAST CHANCE : 250 € HT de réduction pour toute inscription reçue avant le 22/04/2019 (code 22675LAST)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Les données personnelles recueillies sur le présent formulaire sont utilisées dans le cadre de l'inscription, de la gestion et du suivi de la formation par les services de EFE (groupe Abilways) en charge du traitement. Conformément à la réglementation française et européenne elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financiers applicables aux actions de formation. Vous disposez sur vos données d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'effacement ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité qui peut être exercé par courrier 35 rue du Louvre 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité et de protection des données sur notre site (www.efe.fr). Le groupe Abilways peut vous communiquer par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale en lien avec vos centres d'intérêt concernant ses activités. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr.

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires de EFE

Informations prise en charge OPCO

N° Existence : 11 75 32 114 75 - SIRET : 412 806 960 000 32

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation EFE.

Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Date et lieu de la formation

JEUDI 23 MAI 2019 • PARIS

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

EFE est une marque du groupe

ABILWAYS
BUILD YOUR SINGULARITY

Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone



Rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



EFE Formation



EFE - Edition Formation Entreprise



@EfeJuridique

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

- OUI**, je m'inscris à la formation **"Digital : juristes, ce que l'on attend de vous en 2019"** du jeudi 23 mai 2019 (code 22675)
- OUI**, je m'inscris avant le 22/04/2019 (code 22675LAST) et je bénéficie de 250 € HT de réduction
- OUI**, je m'abonne gratuitement à la newsletter : « Droit des affaires »

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Numéro de téléphone portable _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

E-mail du responsable de formation* _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique _____

E-mail du responsable hiérarchique* _____

Société _____

N° SIRET

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél. _____ Fax _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Date : _____ Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 40 26 02 44 - mail : correctionbdd@efe.fr

22675 N



Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation



Agissez pour le recyclage des papiers avec EFE et Ecofolio.

